



Bordeaux, le 13 mars 2023

Suite aux dégradations commises à l'église du Sacré-Cœur

Dans la nuit du 12 au 13 mars, la porte et certains des murs de la façade de l'église du Sacré-Cœur ont été dégradés avec des tags. Un feu de détritus devant l'église a été éteint par les pompiers appelés sur place. Ce feu n'a pas endommagé l'église.

Dès le dimanche 12 mars tard le soir, la paroisse a porté plainte contre X pour dégradation de bien.

Le diocèse partage l'émotion des fidèles catholiques et des habitants choqués par cet acte.

Service communication
Constance Pluviaud
Responsable de la communication
communication@bordeaux.catholique.fr